

Assistant dentaire

RNCP38144 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	331
Formacode(s)	43485
Code(s) ROME	J1303
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	18/10/2023
Date d'échéance	18/10/2028

Certificateur(s)

ASS PR PARITARISME DS LES CABINETS DENT LIBERAUX · SIRET : 50030725100024

CPNEFP des cabinets dentaires libéraux

Partenaires habilités

69 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 69 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACADEMIE D'ART DENTAIRE	38918577800021	Former et organiser l'évaluation
ACADEMIE D'ART DENTAIRE	38918577800047	Former et organiser l'évaluation
ACADEMIE D'ART DENTAIRE	38918577800054	Former et organiser l'évaluation
ACADEMIE D'ART DENTAIRE	38918577800096	Former et organiser l'évaluation
ACADEMIE D'ART DENTAIRE RENNES	38918577800070	Former et organiser l'évaluation
ASS FORMA PERFECT PERS CABINET DENT IDF	38380780700037	Former et organiser l'évaluation
CFAAD LES HERBIERS	44965372400186	Former et organiser l'évaluation
CFAAD NIORT	44965372400251	Former et organiser l'évaluation
CFAAD ROUEN	44965372400244	Former et organiser l'évaluation
COMMISSION NALE QUALIF ASSIST	32416661000075	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 69 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp38144-assistant-dentaire/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le métier d'assistant dentaire est réglementée. Pour exercer le métier d'assistant dentaire en France, il est obligatoire d'être titulaire du titre à finalité professionnelle « Assistant dentaire » de la branche professionnelle des Cabinets dentaires, inscrit au Code de la Santé Publique et enregistré au répertoire national des certifications professionnelles RNCP au niveau 4 du cadre national des certifications professionnelles, et d'être dûment enregistré sur le Répertoire Partagé des Professionnels intervenant dans le système de Santé (RPPS).

Le titre à finalité professionnelle « Assistant dentaire » s'appuie sur les dispositions règlementaires du Code de la

Santé Publique et notamment celles relatives aux modalités d'exercice de la profession d'assistant dentaire.

Le titulaire du Titre à finalité professionnelle « Assistant dentaire » est habilité à pratiquer les activités professionnelles suivantes, sous la responsabilité et le contrôle effectif du chirurgien-dentiste ou du médecin exerçant dans le champ de la médecine bucco-dentaire dans un cabinet dentaire (individuel ou de groupe) ou d'un centre de soins dentaire :

L'assistance du chirurgien-dentiste ou du médecin exerçant dans le champ de la médecine bucco-dentaire dans la réalisation des gestes avant, pendant et après les soins

L'accueil des patients et la communication à leur attention

L'information et l'éducation des patients dans le champ de la santé bucco-dentaire

L'entretien de l'environnement de soins, des matériels liés aux activités et la gestion du risque infectieux

La gestion et le suivi du dossier du patient

Le recueil, la transmission des informations, la mise en œuvre de la traçabilité dans le cadre de la structure de soins

L'accueil, l'accompagnement des assistants dentaires en formation ou nouveaux arrivants dans la structure et l'amélioration des pratiques professionnelles.

De manière plus exceptionnelle et selon le contexte d'exercice, il peut exercer auprès de praticiens omni-pratiques, spécialisés en orthodontie, à exercices spécifiques tels que l'implantologie, la parodontologie, l'endodontie ou bien l'odontologie pédiatrique. Toutefois, lors de l'exercice auprès de praticiens spécialisés ou à exercices spécifiques, l'assistant dentaire pourra suivre un parcours de formation continue complémentaire relatif à l'activité du praticien auprès duquel il exerce afin d'adapter sa pratique professionnelle à la spécificité de l'exercice du praticien.

L'assistant dentaire est un professionnel qui met en œuvre les compétences techniques, administratives et relationnelles inhérentes aux activités qui constitutives de l'activité réglementée d'assistant dentaire.

Le décret est complété par un arrêté du ministère en charge de la Santé, relatif à la formation conduisant au titre d'assistant dentaire qui précise que le titre Assistant dentaire atteste de l'obtention et de la validation des quatre blocs de compétences définis au référentiel de certification.

Le titre est délivré aux personnes ayant suivi, sauf dispense partielle dans les cas prévus par le présent arrêté, la totalité de la formation conduisant à ce titre et ayant réussi les épreuves de certification ou aux personnes ayant validé les acquis de leurs expériences professionnelles en vue de son obtention.

ACTIVITÉS VISÉES

Accueil et communication auprès des personnes dans les structures de soin

L'accueil des personnes, écoute et apport d'une réponse adaptée, y compris en situation difficile

L'apport d'informations accessibles et adaptées à la personne en tenant compte de ses besoins, de ses demandes et de la situation

La conduite d'un entretien de recueil de données médico-sociales nécessaires aux soins et à l'identification des situations d'urgence

L'observation de l'état général de la personne

L'évaluation des capacités verbales et non-verbales de la personne

Le traitement et transmission au praticien des données médicosociales et des capacités verbales et non-verbales de la personne, nécessaires aux soins

L'apport à la personne d'explications sur le fonctionnement de la structure de soins

L'utilisation des outils de communication mis à disposition par la structure de soins

Organisation de l'espace d'accueil

L'informations et éducation des personnes soignées dans le champ de la santé buccodentaire :

La conduite d'un entretien d'éducation à la santé buccodentaire

L'apport de conseils dans le domaine de l'éducation à la santé et de l'hygiène bucco-dentaire, de l'entretien des prothèses et orthèses bucco-dentaires, visant à promouvoir ou renforcer des comportements favorables à la santé

L'apport de connaissances théoriques et pratiques relatives à l'hygiène bucco-dentaire, aux matériels et produits associés

La présentation et explication des documents de prévention et d'éducation à la santé buccodentaire

L'apport d'éléments contributeurs à l'élaboration de documents d'information à la santé buccodentaire et de suivi de l'observance de la personne

L'explication de modalités nécessaires à la réalisation

Assistance du praticien dans la réalisation des gestes avant, pendant et après les soins

La préparation de l'environnement et des locaux adaptés aux soins à réaliser

L'installation de la personne soignée en appliquant les bonnes pratiques d'ergonomie

La préparation des matériaux, produits et matériels nécessaires aux soins
 La mise à disposition, présentation et manipulation des instruments, produits, matériels et autres dispositifs médicaux nécessaires aux soins
 L'assistance à la préparation, à la réalisation et au suivi des soins
 Le suivi de la personne pendant le déroulement du soin et après le soin
 L'évaluation et suivi de la douleur de la personne soignée
 La mise en œuvre de gestes de premiers secours dans le respect du cadre légal et réglementaire
 Entretien de l'environnement de soins, des matériels liés aux activités et gestion du risque infectieux
 L'entretien avant et après soins de la salle de stérilisation et de la salle de soins, planification de ces activités
 Le traitement des matériels et dispositifs médicaux
 La prise en charge de la chaîne de stérilisation selon les recommandations en vigueur et planification de ces activités
 Les contrôles, traçabilité des différentes étapes de la stérilisation et alerte afin d'assurer la continuité des soins
 Le contrôle, conditionnement et rangement des matériels, matériaux, produits et dispositifs médicaux
 Le rangement et suivi des stocks de matériels, matériaux et produits et alerte afin d'assurer la continuité des soins
 Le tri et élimination des déchets dans les contenants appropriés en fonction des circuits définis par la réglementation en vigueur
 L'intervention dans le processus de rédaction de procédures de gestion du risque infectieux et mise en œuvre
 Gestion et suivi du dossier du patient
 La prise de rendez-vous
 Identification des urgences
 La modification de l'agenda en fonction des informations recueillies, du contexte, des situations et des imprévus
 L'organisation du planning des soins de la personne selon les consignes du praticien
 La création et suivi du dossier administratif de la personne
 Création et suivi du dossier médical de la personne
 L'utilisation de logiciels professionnels et métier
 La préparation, selon les indications du praticien, des documents et informations nécessaires à la prise en charge de la personne
 L'apport d'explications sur les modalités de prise en charge des soins
 La saisie des actes selon les instructions du praticien
 La préparation des feuilles de soin en vue de leur transmission
 Le suivi des transmissions
 L'encaissement des honoraires
 Recueil, transmission des informations par écrit et/ou par oral et mise en œuvre de la traçabilité, dans le cadre de la structure de soins
 La transmission des informations sur les soins, observations et mesures réalisées, au sein de la structure de soins
 La transmission d'informations lors de réunions dans la structure de soins
 La coordination des soins des personnes, dans le cadre de la structure de soins avec les autres professionnels
 La préparation en vue de la transmission et réception des documents nécessaires aux autres professionnels de santé en relation avec les soins de la personne
 La coordination et traçabilité avec les laboratoires de prothèse
 L'utilisation de logiciels professionnels et métier
 Accueil, accompagnement d'assistants dentaires en formation ou de nouveaux arrivants dans la structure et amélioration des pratiques professionnelles
 L'accueil des personnes en formation et des nouveaux arrivants (assistants dentaires et aides dentaires)
 L'explication de l'organisation de la structure de soins et des fonctions de chaque professionnel Apport des informations nécessaires sur les modalités de réalisation des activités des personnes en formation
 L'organisation des activités des personnes en formation
 L'accompagnement de la réalisation des activités et apport des explications nécessaires aux personnes en formation
 L'observation et réajustement si nécessaire de la réalisation des activités des personnes en formation
 L'apport d'une appréciation lors de l'évaluation de la personne en formation par le tuteur
 L'auto-évaluation de ses pratiques professionnelles
 La détermination de ses besoins en formation continue
 La proposition d'axes d'amélioration concernant l'organisation ergonomique des postes de travail
 La contribution à l'évaluation des risques professionnels au travail
 La connaissance et le respect des limites légales de son champ d'activités.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Établir une communication adaptée, en prenant en compte les besoins spécifiques de personnes en situation de handicap ou de fragilité, en adaptant sa communication, dans le respect des personnes, des règles de confidentialité et du secret professionnel, afin d'informer et d'accompagner la personne au sein des structures de soin dans le champ de la chirurgie dentaire, soit :

Communiquer avec la personne sur ses demandes et les informations la concernant, afin de réaliser une prise en soin adaptée à ses besoins

Identifier et apporter des informations adaptées à la personne tout au long de sa prise en soins, afin de maintenir un échange de qualité

Identifier et apporter à la personne des informations complémentaires concernant le traitement et son suivi afin de s'assurer de son observance

Adapter aux publics concernés, les conseils dans le domaine de l'éducation à la santé, à l'hygiène bucco-dentaire et au suivi des prothèses et orthèses, afin de promouvoir la santé et la santé bucco-dentaire

Analyser la situation de la personne, dans le respect des droits de la personne et de son intégrité, dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, de confidentialité et du secret professionnel, en prenant en compte les besoins spécifiques de personnes en situation de handicap ou de fragilité, afin d'adapter sa prise en soin, soit :

Rechercher les informations auprès de la personne, ses demandes, ses craintes et ses interrogations, afin de permettre une prise en soin adaptée

Identifier les signes et symptômes présentés par la personne, afin de permettre une évaluation appropriée de sa situation

Prodiguer des conseils dans le domaine de la santé bucco-dentaire au regard de ses pathologies éventuelles, de sa santé et de sa santé bucco-dentaire pour permettre un suivi et une prise en soin adaptés

Évaluer la douleur en utilisant les outils adaptés, afin de permettre une analyse de la situation de la personne

Discerner le caractère urgent d'une situation, afin de permettre l'adaptation de la prise en soin du praticien

Ajuster son intervention en fonction des réactions et de l'expression de la personne soignée, afin de tenir compte de la douleur ressentie

Mettre en œuvre l'organisation des soins selon les procédures, les règles d'hygiène, de désinfection et de sécurité en vigueur, dans le respect des droits de la personne et de son intégrité, en prenant en compte les besoins spécifiques de personnes en situation de handicap ou de fragilité, en appliquant les principes d'optimisation d'effort et de prévention des risques professionnels, afin de garantir l'assistance optimale du praticien, soit :

Rechercher les informations sur les précautions particulières à respecter, afin de garantir la qualité des interventions tout au long de la prise en soin de la personne

Installer et/ou utiliser les matériels, matériaux, produits et documents, nécessaires aux soins, préalablement identifiés et prévus, afin de faciliter l'organisation des soins

Mettre en œuvre les techniques adaptées de préparation des matériaux, matériels et produits nécessaires aux soins, afin de garantir la conformité et la qualité des matériaux, matériels et produits

Installer la personne dans des conditions adaptées, afin de faciliter la réalisation des soins

Installer la personne pour la prise de radiographie selon les consignes du praticien, dans le respect des règles de radioprotection du patient en vigueur, afin de faciliter l'organisation des soins

Apporter une aide technique au praticien tout au long de la prise en soin, dans le respect des procédures et des règles d'hygiène, de désinfection et de sécurité en vigueur, selon les consignes et sous la responsabilité du praticien, en fonction de son champ de compétences, en appliquant les principes d'optimisation d'effort et de prévention des risques professionnels, afin de garantir la qualité des soins et d'assurer une assistance optimale du praticien, soit :

Anticiper et accompagner les gestes de soins du praticien, afin d'assurer une assistance optimale du praticien

Mettre en œuvre des soins d'urgence, afin de garantir la sécurité et la santé de la personne soignée

Identifier et prendre en charge en équipe une urgence à caractère médical en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale

Participer à la réponse aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles

Adapter ses interventions, afin d'assurer une assistance optimale du praticien

Adapter les modalités de réalisation du soin, afin de respecter les règles d'ergonomie

Assurer le nettoyage, la décontamination et la désinfection du matériel, des équipements et des locaux selon les protocoles, procédures et fiches techniques, dans la limite de son champ d'activités, selon la politique de responsabilité sociétale de l'entreprise répondant aux enjeux de développement durable, en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité en vigueur et les principes d'optimisation d'effort et de prévention des risques professionnels, afin de prévenir le risque infectieux, soit :

Identifier et utiliser le matériel, les matériaux et les équipements adaptés aux interventions et à la structure de soin, en vue d'assurer leur nettoyage, désinfection et décontamination

Doser et utiliser les produits de nettoyage, de décontamination et de désinfection afin de garantir la sécurité des interventions

Mettre en œuvre les techniques de nettoyage, de désinfection et de stérilisation appropriées, pour lutter contre les risques de contamination et les infections liées aux soins.

Identifier et respecter les circuits d'entrée, de sortie et de stockage des matériels, matériaux et produits, afin de prévenir le risque de contamination croisée et le risque infectieux

Identifier et respecter les circuits des déchets des activités de soins, afin de prévenir le risque infectieux

Repérer toute anomalie dans la chaîne de stérilisation, la péremption des matériels, matériaux et produits, et alerter la hiérarchie, en vue d'éviter tout risque de contamination

Apprécier l'efficacité des opérations d'entretien des locaux et alerter, afin d'éviter tout risque de contamination

Contrôler la conformité des matériels et repérer les anomalies apparentes dans la maintenance et le fonctionnement des matériels, établis et alerter la hiérarchie, pour prévenir tout risque ou danger lors de leur utilisation

Planifier les opérations de maintenance des matériels, afin de garantir la conformité des matériels et équipements

Renseigner les documents et outils de suivi, afin de s'assurer de la traçabilité des interventions et du risque infectieux

Gérer les stocks de matériaux, produits et consommables, selon les protocoles et procédures en vigueur, dans le respect de la démarche de responsabilité sociétale des entreprises répondant aux enjeux de développement durable, selon les consignes de la hiérarchie et dans la limite de son champ d'activités, afin d'éviter toute rupture de stock, soit :

Identifier les matériaux, produits et consommables adaptés et utilisés lors des interventions dans la structure de soin, afin d'en assurer la gestion et l'approvisionnement

Mettre en œuvre les techniques de rangement et de stockage du matériel, des matériaux et des produits adaptées, afin de garantir leur conformité et leur qualité

Repérer toute anomalie dans le rangement, les conditions de stockage et l'approvisionnement des matériaux et produits et alerter la hiérarchie le cas échéant, afin d'éviter tout risques de contamination

Évaluer les besoins en matériaux et produits adaptés et utilisés lors des interventions dans la structure de soin, afin de préparer les commandes,

Assurer les commandes de matériaux, produits et consommables et leur suivi, pour éviter toute rupture de stock

Renseigner les documents et outils de suivi afin de s'assurer de la traçabilité des interventions et d'organiser l'approvisionnement de produits et consommables

Gérer les données et informations pertinentes portant sur la personne soignée et sur les activités de la structure de soin, dans le respect des règles de déontologie qui s'imposent aux chirurgiens-dentistes, de confidentialité et de secret professionnel conformément aux consignes en vigueur dans la structure, à l'aide des outils adaptés, dans le respect de la réglementation, de la sécurité informatique de la structure de soin, du règlement général sur la protection des données

afin de garantir la qualité et la traçabilité des informations, soit :

Gérer les données de la personne

Constituer et organiser le dossier de la personne afin d'assurer un suivi adapté de la personne

Sélectionner et synthétiser les informations pertinentes nécessaires à la constitution et au suivi des dossiers de la personne, afin d'en assurer la traçabilité

Organiser et mettre en œuvre la traçabilité et la conservation des informations et des dossiers, afin d'être en conformité avec la réglementation en vigueur

Organiser et suivre le dossier de prise en charge des personnes, afin de répondre aux exigences des organismes de prise en charge

Transmettre par écrit et/ou par oral les informations liées à la personne, à la réalisation d'un soin et/ou d'une activité, en vue d'assurer le suivi de la personne soignée et des soins réalisés

Gérer des informations liées à la structure

Identifier les informations préalablement hiérarchisées portant sur les matériaux, matériels et produits et leurs conditions d'approvisionnement, afin d'en assurer une utilisation adaptée, d'en permettre la traçabilité et le suivi

Rechercher les informations nécessaires à la transmission aux laboratoires de prothèses, de la fiche de prescription et de traçabilité des prothèses ou orthèses en vue d'en assurer le suivi

Organiser, suivre et adapter un agenda en fonction des priorités et des besoins, afin de permettre une organisation optimale de la structure de soins et de répondre à la demande du praticien

Analyser les situations pour apporter les informations pertinentes par écrit et/ou par oral au cours de réunions

professionnelles

Organiser son activité en relation avec les différents acteurs internes et/ou externes à la structure de soin, dans la limite de son champ de compétences, dans le respect des personnes, en tenant compte d'éventuels besoins spécifiques de personnes en situation de handicap ou de fragilité, à l'aide des outils adaptés de la structure, en vue d'assurer une cohérence dans la continuité des soins :

Prioriser son activité, pour répondre aux besoins de la personne ou d'un groupe de personnes ou gérer d'éventuelles urgences au sein de la structure de soin

Déterminer son propre champ d'intervention au regard de l'identification des fonctions de chaque professionnel de santé ou prestataire interne ou externe, afin d'assurer une cohérence dans la continuité des soins

Organiser sa propre activité en lien avec les autres professionnels de santé ou prestataires internes ou externes de la structure de soin, en tenant compte de la planification de l'ensemble des activités de la structure afin d'optimiser l'organisation et la gestion des soins et prestations

Communiquer de manière adaptée avec les fournisseurs, les prestataires de service et les organismes prestataires, afin de faciliter les échanges et les prestations

Planifier son activité en recherchant les informations pertinentes et nécessaires, afin d'optimiser son organisation

Former et/ou accompagner de nouveaux arrivants, des personnes en formation, dans la limite de son champ de compétences, dans le respect des personnes, en tenant compte d'éventuels besoins spécifiques de personnes en situation de handicap ou de fragilité, et analyser sa pratique professionnelle, en vue de l'amélioration continue des pratiques professionnelles :

Rechercher et identifier les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels afin d'assurer un accueil adapté dans la structure de soins

Expliquer l'organisation de la structure de soins afin d'accompagner l'intégration des personnes en formation ou de nouveaux arrivants

Organiser et accompagner les activités des personnes en formation dans la structure de soins, afin de faciliter le développement de leurs compétences

Identifier et évaluer les acquis et les écarts dans la réalisation des activités de la personne en formation, afin d'adapter son accompagnement

Accompagner la personne en formation dans la réflexion sur ses apprentissages afin de lui permettre d'identifier les axes de progressions à mettre en œuvre

Identifier et évaluer les acquis et les écarts dans la réalisation de ses propres activités afin d'améliorer ses pratiques et d'ajuster ses interventions

Identifier et exprimer ses propres besoins en formation en s'appuyant sur une veille technologique pour maintenir ou développer ses compétences

Mettre en œuvre une veille réglementaire, scientifique et technologique afin d'améliorer ses pratiques et d'adapter ses interventions

Blocs de compétences

RNCP38144BC01 — Assurer la prise en charge adaptée de la personne au sein des structures de soin dans le champ de la chirurgie dentaire

LISTE DE COMPÉTENCES

Établir une communication adaptée, en prenant en compte les besoins spécifiques de personnes en situation de handicap ou de fragilité, en adaptant sa communication, dans le respect des personnes, des règles de confidentialité et du secret professionnel, afin d'informer et d'accompagner la personne au sein des structures de soin dans le champ de la chirurgie dentaire

Communiquer avec la personne sur ses demandes et les informations la concernant, afin de réaliser une prise en soin adaptée à ses besoins

Identifier et apporter des informations adaptées à la personne tout au long de sa prise en soins, afin de maintenir un échange de qualité

Identifier et apporter à la personne des informations complémentaires concernant le traitement et son suivi afin de s'assurer de son observance

Adapter aux publics concernés, les conseils dans le domaine de l'éducation à la santé, à l'hygiène bucco-dentaire et au suivi des prothèses et orthèses, afin de promouvoir la santé et la santé bucco-dentaire

Analyser la situation de la personne, dans le respect des droits de la personne et de son intégrité, dans le respect des

règles d'hygiène, de sécurité, de confidentialité et du secret professionnel, en prenant en compte les besoins spécifiques de personnes en situation de handicap ou de fragilité, en prévenant le praticien s'il y a lieu, afin d'adapter sa prise en soin

Rechercher les informations auprès de la personne, ses demandes, ses craintes et ses interrogations, afin de permettre une prise en soin adaptée

Identifier les signes et symptômes présentés par la personne, afin de permettre une évaluation appropriée de sa situation

Prodiguer des conseils dans le domaine de la santé bucco-dentaire au regard de ses pathologies éventuelles, de sa santé et de sa santé bucco-dentaire pour permettre un suivi et une prise en soin adaptés

Évaluer la douleur en utilisant les outils adaptés, afin de permettre une analyse de la situation de la personne

Discerner le caractère urgent d'une situation, afin de permettre l'adaptation de la prise en soin du praticien

Ajuster son intervention en fonction des réactions et de l'expression de la personne soignée, afin de tenir compte de la douleur ressentie

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Entretien et conseil auprès de la personne dans le domaine de la santé bucco-dentaire

Une mise en situation pratique reconstituée au sein de l'organisme de formation. Sur la base de consignes données et d'un sujet centré sur la motivation à la santé buccodentaire tiré au sort, le candidat conduira un entretien et prodiguera des conseils dans le domaine de la santé bucco-dentaire, auprès d'une personne (jouée par un des membres du jury évaluateur).

Entretiens téléphoniques avec les personnes

Une mise en situation pratique reconstituée au sein de l'organisme de formation, sous la forme d'un jeu de rôle. Sur la base de consignes données et de contextes fictifs tirés au sort, le candidat conduira deux entretiens téléphoniques (1 entrant et 1 sortant) auprès de personnes (jouées par un des membres du jury évaluateur).

RNCP38144BC02 — Assister le praticien tout au long de la prise en soin des personnes

LISTE DE COMPÉTENCES

Mettre en œuvre l'organisation des soins selon les procédures, les règles d'hygiène, de désinfection et de sécurité en vigueur, dans le respect des droits de la personne et de son intégrité, en prenant en compte les besoins spécifiques de personnes en situation de handicap ou de fragilité, en appliquant les principes d'optimisation d'effort et de prévention des risques professionnels, afin de garantir l'assistance optimale du praticien

Rechercher les informations sur les précautions particulières à respecter, afin de garantir la qualité des interventions tout au long de la prise en soin de la personne

Installer et/ou utiliser les matériels, matériaux, produits et documents, nécessaires aux soins, préalablement identifiés et prévus, afin de faciliter l'organisation des soins

Mettre en œuvre les techniques adaptées de préparation des matériaux, matériels et produits nécessaires aux soins, afin de garantir la conformité et la qualité des matériaux, matériels et produits

Installer la personne dans des conditions adaptées, afin de faciliter la réalisation des soins

Installer la personne pour la prise de radiographie selon les consignes du praticien, dans le respect des règles de radioprotection du patient en vigueur, afin de faciliter l'organisation des soins

Apporter une aide technique au praticien tout au long de la prise en soin, dans le respect des procédures et des règles d'hygiène, de désinfection et de sécurité en vigueur, selon les consignes et sous la responsabilité du praticien, en fonction de son champ de compétences, en appliquant les principes d'optimisation d'effort et de prévention des risques professionnels, afin de garantir la qualité des soins et d'assurer une assistance optimale du praticien

Anticiper et accompagner les gestes de soins du praticien, afin d'assurer une assistance optimale du praticien

Mettre en œuvre des soins d'urgence, afin de garantir la sécurité et la santé de la personne soignée

Identifier et prendre en charge en équipe une urgence à caractère médical en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale

Participer à la réponse aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles.

Adapter ses interventions, afin d'assurer une assistance optimale du praticien

Adapter les modalités de réalisation du soin, afin de respecter les règles d'ergonomie

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Organisation des soins

Une mise en situation pratique explicitée, réalisée au sein d'un plateau technique de l'organisme de formation. Sur la base de consignes données et d'un contexte professionnel tiré au sort constitué de deux protocoles, le candidat devra

pour chacun des protocoles : expliciter l'installation et la préparation de la personne au soin en vue de l'acte; reformuler et analyser la situation proposée, définir l'acte visé, préparer les plateaux (matériels et matériaux), expliciter le protocole et la chronologie de l'acte, préciser les règles d'hygiène, expliciter l'accompagnement de la personne en fin de soins (conseils post-opératoires et suivi des soins)

Aide technique au praticien

Un entretien technique avec le jury d'évaluation. En s'appuyant sur un guide d'entretien, le jury évaluateur questionne le candidat sur sa pratique professionnelle afin de lui permettre : d'argumenter les choix opérés, d'expliquer son rôle dans l'assistance du praticien lors du travail à 4 mains, d'argumenter les choix à opérer dans la gestion des situations d'urgence.

Radioprotection

QROC relatif à la radioprotection et à son application dans le contexte spécifique du métier visé

RNCP38144BC03 — Gérer les stocks de produits, de consommables, le matériel, les locaux et le risque infectieux au sein des structures de soin dans le champ de la chirurgie dentaire

LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer le nettoyage, la décontamination et la désinfection du matériel, des équipements et des locaux selon les protocoles, procédures et fiches techniques, dans la limite de son champ d'activités, selon la politique de responsabilité sociétale de l'entreprise répondant aux enjeux de développement durable, en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité en vigueur et les principes d'optimisation d'effort et de prévention des risques professionnels, afin de prévenir le risque infectieux

Identifier et utiliser le matériel, les matériaux et les équipements adaptés aux interventions et à la structure de soin, en vue d'assurer leur nettoyage, désinfection et décontamination

Doser et utiliser les produits de nettoyage, de décontamination et de désinfection afin de garantir la sécurité des interventions

Mettre en œuvre les techniques de nettoyage, de désinfection et de stérilisation appropriées, pour lutter contre les risques de contamination et les infections liées aux soins.

Identifier et respecter les circuits d'entrée, de sortie et de stockage des matériels, matériaux et produits, afin de prévenir le risque de contamination croisée et le risque infectieux

Identifier et respecter les circuits des déchets des activités de soins, afin de prévenir le risque infectieux

Repérer toute anomalie dans la chaîne de stérilisation, la péremption des matériels, matériaux et produits, et alerter la hiérarchie, en vue d'éviter tout risque de contamination

Apprécier l'efficacité des opérations d'entretien des locaux et alerter, afin d'éviter tout risque de contamination

Contrôler la conformité des matériels et repérer les anomalies apparentes dans la maintenance et le fonctionnement des matériels, établis et alerter la hiérarchie, pour prévenir tout risque ou danger lors de leur utilisation

Planifier les opérations de maintenance des matériels, afin de garantir la conformité des matériels et équipements

Renseigner les documents et outils de suivi, afin de s'assurer de la traçabilité des interventions et du risque infectieux

Gérer les stocks de matériaux, produits et consommables, selon les protocoles et procédures en vigueur, dans le respect de la démarche de responsabilité sociétale des entreprises répondant aux enjeux de développement durable, selon les consignes de la hiérarchie et dans la limite de son champ d'activités, afin d'éviter toute rupture de stock

Identifier les matériaux, produits et consommables adaptés et utilisés lors des interventions dans la structure de soin, afin d'en assurer la gestion et l'approvisionnement

Mettre en œuvre les techniques de rangement et de stockage du matériel, des matériaux et des produits adaptées, afin de garantir leur conformité et leur qualité

Repérer toute anomalie dans le rangement, les conditions de stockage et l'approvisionnement des matériaux et produits et alerter la hiérarchie le cas échéant, afin d'éviter tout risques de contamination

Évaluer les besoins en matériaux et produits adaptés et utilisés lors des interventions dans la structure de soin, afin de préparer les commandes,

Assurer les commandes de matériaux, produits et consommables et leur suivi, pour éviter toute rupture de stock

Renseigner les documents et outils de suivi afin de s'assurer de la traçabilité des interventions et d'organiser l'approvisionnement de produits et consommables

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Risque infectieux, traçabilité, stocks et dysfonctionnements

Une étude de cas complexe, portant sur des cas pratiques réels ou reconstitués. Elle est composée de 4 parties : gestion du risque infectieux, gestion de la traçabilité, gestion des stocks, gestion des dysfonctionnements.

RNCP38144BC04 — Gérer son activité, les données et informations liées aux personnes soignées et à la structure, dans le cadre d'un travail en équipe

LISTE DE COMPÉTENCES

Gérer les données et informations pertinentes portant sur la personne soignée et sur les activités de la structure de soin, dans le respect des règles de déontologie qui s'imposent aux chirurgiens-dentistes, de confidentialité et de secret professionnel conformément aux consignes en vigueur dans la structure, à l'aide des outils adaptés, dans le respect de la réglementation, de la sécurité informatique de la structure de soin, du règlement général sur la protection des données

afin de garantir la qualité et la traçabilité des informations

Gestion des données de la personne

Constituer et organiser le dossier de la personne afin d'assurer un suivi adapté de la personne

Sélectionner et synthétiser les informations pertinentes nécessaires à la constitution et au suivi des dossiers de la personne, afin d'en assurer la traçabilité

Organiser et mettre en œuvre la traçabilité et la conservation des informations et des dossiers, afin d'être en conformité avec la réglementation en vigueur

Organiser et suivre le dossier de prise en charge des personnes, afin de répondre aux exigences des organismes de prise en charge

Transmettre par écrit et/ou par oral les informations liées à la personne, à la réalisation d'un soin et/ou d'une activité, en vue d'assurer le suivi de la personne soignée et des soins réalisés

Gestion des informations liées à la structure

Identifier les informations préalablement hiérarchisées portant sur les matériaux, matériels et produits et leurs conditions d'approvisionnement, afin d'en assurer une utilisation adaptée, d'en permettre la traçabilité et le suivi

Rechercher les informations nécessaires à la transmission aux laboratoires de prothèses, de la fiche de prescription et de traçabilité des prothèses ou orthèses en vue d'en assurer le suivi

Organiser, suivre et adapter un agenda en fonction des priorités et des besoins, afin de permettre une organisation optimale de la structure de soins et de répondre à la demande du praticien

Analyser les situations pour apporter les informations pertinentes par écrit et/ou par oral au cours de réunions professionnelles

Organiser son activité en relation avec les différents acteurs internes et/ou externes à la structure de soin, dans la limite de son champ de compétences, dans le respect des personnes, en tenant compte d'éventuels besoins spécifiques de personnes en situation de handicap ou de fragilité, à l'aide des outils adaptés de la structure, en vue d'assurer une cohérence dans la continuité des soins

Prioriser son activité, pour répondre aux besoins de la personne ou d'un groupe de personnes ou gérer d'éventuelles urgences au sein de la structure de soin

Déterminer son propre champ d'intervention au regard de l'identification des fonctions de chaque professionnel de santé ou prestataire interne ou externe, afin d'assurer une cohérence dans la continuité des soins

Organiser sa propre activité en lien avec les autres professionnels de santé ou prestataires internes ou externes de la structure de soin, en tenant compte de la planification de l'ensemble des activités de la structure afin d'optimiser l'organisation et la gestion des soins et prestations

Communiquer de manière adaptée avec les fournisseurs, les prestataires de service et les organismes prestataires, afin de faciliter les échanges et les prestations

Planifier son activité en recherchant les informations pertinentes et nécessaires, afin d'optimiser son organisation

Former et/ou accompagner de nouveaux arrivants, de personnes en formation, dans la limite de son champ de compétences, dans le respect des personnes, en tenant compte d'éventuels besoins spécifiques de personnes en situation de handicap ou de fragilité, et analyser sa pratique professionnelle, en vue de l'amélioration continue des pratiques professionnelles

Rechercher et identifier les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels afin d'assurer un accueil adapté dans la structure de soins

Expliquer l'organisation de la structure de soins afin d'accompagner l'intégration des personnes en formation ou de nouveaux arrivants

Organiser et accompagner les activités des personnes en formation dans la structure de soins, afin de faciliter le développement de leurs compétences

Identifier et évaluer les acquis et les écarts dans la réalisation des activités de la personne en formation, afin d'adapter son accompagnement

Accompagner la personne en formation dans la réflexion sur ses apprentissages afin de lui permettre d'identifier les axes de progressions à mettre en œuvre
Identifier et évaluer les acquis et les écarts dans la réalisation de ses propres activités afin d'améliorer ses pratiques et d'ajuster ses interventions
Identifier et exprimer ses propres besoins en formation en s'appuyant sur une veille technologique pour maintenir ou développer ses compétences
Mettre en œuvre une veille réglementaire, scientifique et technologique afin d'améliorer ses pratiques et d'adapter ses interventions

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Gestion du dossier de la personne soignée et traçabilité

Une étude de 3 cas pratiques à traiter partiellement à l'aide d'un progiciel dentaire. Chaque cas pratique sera basé sur un contexte fictif appuyé sur un corpus de documents. Selon les cas pratiques de l'étude, le candidat devra : gérer le dossier de la personne soignée, assurer le suivi des transmissions, préparer les feuilles de soins, établir un devis conventionnel et alternatif, expliquer les modalités de prise en charge des soins, réaliser les fiches de prescription (prothèses) et de traçabilité à destination des laboratoires

Planification de rendez-vous et des séquences de soin

Une mise en situation professionnelle reconstituée au sein de l'organisme de formation. Sur la base de consignes données et d'un contexte fictif tiré au sort constitué de deux parties, le candidat devra : traiter à l'aide d'un progiciel dentaire : la planification de rendez-vous en fonction d'un planning existant (1 soin d'urgence et 1 soin classique), l'identification d'erreurs au sein d'un agenda prérempli, la planification de séquences de soins selon les consignes du praticien avec interventions d'acteurs internes et externes à la structure (1 cas de prothèse adjointe OU conjointe) + répondre à un questionnaire de type QROC relatif à l'identification de l'urgence.

Une dernière modalité d'évaluation consiste en un entretien avec le jury technique d'évaluation. Le candidat produit un rapport (format numérique) en s'appuyant sur sa pratique en structure de soin durant la formation et sur le stage pratique au sein d'une seconde structure de soin. Après avoir pris connaissance du rapport du candidat et en s'appuyant sur un guide d'entretien, le jury évaluateur questionne le candidat sur sa pratique professionnelle.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'assistant dentaire exerce au sein d'entreprises individuelles ou de groupe. Il peut s'agir de cabinets dentaires, cabinets médicaux, pharmacies d'officine, laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers, cabinets et cliniques vétérinaires.

La grande majorité des cabinets dentaires employeurs relèvent de la Convention Collective Nationale des cabinets dentaires (IDCC 1619 – brochure n°3255), qui règle les rapports entre les praticiens qui exercent l'art dentaire et leurs salariés.

De manière plus exceptionnelle, l'assistant dentaire pourra exercer en tant qu'assistant dentaire au sein de cabinets dentaires auprès de praticiens spécialisés en orthodontie, praticiens à exercices spécifiques tel que l'implantologie, la parodontologie, l'endodontie ou bien l'odontologie pédiatrique.

L'assistant dentaire titulaire du titre et dument enregistré au Répertoire Partagé des Professionnels intervenant dans le système de Santé (RPPS) et à jour des formations continue obligatoire (AFGSU2 et MAJRI) entre dans la classification des emplois de la convention collective nationale de la branche professionnelle des cabinets dentaires (CCN1619) au niveau III : Personnel technique – 3.2 Assistant dentaire.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Assistant dentaire

Assistant dentaire qualifié,

Assistant dentaire spécialisé,

Assistant dentaire qualifié en chirurgie,

Assistant dentaire en chirurgie orale,

Assistant dentaire spécialisée en chirurgie,

Assistant dentaire qualifiée en orthodontie,

Assistant dentaire en orthodontie,

Assistant dentaire en omni-pratique,

Assistant dentaire omni-pratique et chirurgicale,

Assistant dentaire qualifié en parodonto-implantologie,
Assistant dentaire en cabinet d'orthodontie,
Assistant dentaire orientation orthodontie,
Assistant dentaire coordinateur,
Assistant dentaire référent

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Code de la Santé Publique : le cadre légal et réglementaire actuel de l'exercice des assistants dentaires est fixé par le Code de la Santé Publique, aux articles L. 4393-8 et suivants et à l'article R. 4393-8, et il respecte le champ d'intervention des autres professions réglementées. L'assistant dentaire est contraint de respecter le champ d'activités et de compétences défini par le Code de la Santé Publique.

Décret n° 2016-1646 du 1er décembre 2016 relatif aux modalités d'exercice de la profession d'assistant dentaire : en tant que professionnel du secteur de la santé, seules les activités qui sont précisées au sein du décret peuvent être mise en œuvre par l'assistant dentaire.

Enregistrement du professionnel au Répertoire Partagé des Professionnels intervenant dans le système de Santé (RRPS)

: pour exercer l'assistant dentaire titulaire du Titre Assistant dentaire de la CPNEFP de la branche professionnelle des Cabinets dentaires doit être enregistré au RRPS à partir de juin 2023.

Les normes de sécurité dans le domaine de la radioprotection et la réglementation en vigueur et qui définissent le cadre et les limites des activités des assistants dentaires et assurent la protection des salariés et des usagers des cabinets dentaires. Formation obligatoire définie à l'Article R4451-58 et R4451-59 du Code du Travail pour tous les travailleurs susceptibles d'accéder à une zone délimitée. Elle donne lieu à une attestation de formation, et doit être renouvelée au moins tous les 3 ans.

Arrêté modificatif de l'arrêté du 8 juin 2018 relatif à la formation conduisant au Titre assistant dentaire : l'assistant dentaire est contraint de détenir le Titre Assistant dentaire de la CPNEFP de la branche professionnelle des cabinets dentaire pour exercer.

Normes et techniques d'hygiène et sécurité en cabinet dentaire, qui sont un impératif pour l'exercice des activités liées aux soins des personnes.

Les réglementation et normes relatifs aux EPI : décret-loi 81/2008 relatif à la stérilisation des instruments et à la protection du professionnel de santé face aux agents biologiques, loi 89/656/CE sur les obligations de l'employeur, loi 89/686/CE sur les obligations du fabricant d'EPI.

Arrêté du 19 juillet 2023 modifiant l'arrêté du 8 juin 2018 relatif à la formation conduisant au titre d'assistant dentaire

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 800 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en services aux personnes (46 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V0X60 — Aides-soignants · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	61 987
Jugés difficiles à recruter	57 %
Emplois saisonniers	18 %
Familles professionnelles (FAP)	V0X60 — Aides-soignants

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour être admis au sein d'un parcours pédagogique préparant au Titre Assistant dentaire par la voie de la formation, les candidats doivent être âgés de dix-huit ans révolus et justifier d'un titre ou diplôme de niveau 3 à l'entrée dans le parcours.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Le titre d'assistant dentaire s'obtient par la validation de l'ensemble des blocs de compétences selon les critères d'évaluation définis dans le référentiel de certification en annexe VII du présent arrêté ainsi que du suivi de la formation clinique et du stage, conformément au portfolio en annexe VI selon l'arrêté du 19 juillet 2023 modifiant l'arrêté du 8 juin 2018 relatif à la formation conduisant au titre d'assistant dentaire.

Le même arrêté stipule qu'il ne peut pas y avoir de compensation entre blocs de compétences.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Selon l'arrêté du 19 juillet 2023 modifiant l'arrêté du 8 juin 2018 relatif à la formation conduisant au titre d'assistant dentaire, le jury de certification est paritaire et comprend :

Un représentant du collège employeur à la Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle ;

Un représentant du collège salarié de la Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle ;

Il est composé de deux membres :

le président de la Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle ou son représentant ;

le vice-président de la Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle ou son représentant.

La présidence du jury de certification est assurée par mandat alternant d'une durée 2 ans, par la présidence et la vice-présidence de la Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle.

Le président a voix prépondérante en cas de partage égal des voix.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 326 €
Selon la branche	7 016 € – 8 030 €
Prise en charge	Branches concernées
7 326 €	Valeur par défaut · 211 branches
8 030 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 016 €	CPNEFP Mutualité

Base légale

Date de décision	18/10/2023
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	18/10/2028
Date de dernière délivrance possible	18/10/2032

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
--------------	------------------	-----------------	-------------------------	---------------------

2022	2771	90	94 %	—
2021	2448	81	93 %	87 %
2020	2580	76	92 %	88 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP15745

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38144/>

Où se former

Formations référencées	8
Organismes	2
Régions couvertes	2
Prix indicatif	470 € – 7 140 €
Durée	28 – 1878 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	39
Organismes gestionnaires (CFA)	13
Organismes formateurs	16
Régions couvertes	12
Départements couverts	30
Organismes certifiés Qualiopi	16
Formations à distance	1
Sessions	de 04/2025 à 04/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	44
Parcours menés à terme	42
Taux d'achèvement	95 %
Période	04/2024 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	55
Montant total engagé	63 485 €
Coût moyen par dossier	1 154 €
Durée moyenne	56 h
Période	03/2024 – 04/2026
France compétences	86 %
Reste à charge titulaire	13 %
OPCO	1 %
Régions	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.